

LE PONT

Rade du Pont - 2 millions et 18 mois pour un sérieux lifting

Les citoyens du Pont, et particulièrement les riverains du lac, savent désormais à quoi s'attendre. Le 3 avril, une séance d'information publique, orchestrée par la Municipalité de L'Abbaye et le Conseil Administratif du village, a permis de se faire une idée du déroulement des travaux. De la réfection de la route à celle de l'éclairage de la rade, le chantier s'annonce long et forcément dérangeant.



Jeudi dernier, un soixantaine d'habitants du Pont ont suivi avec attention les explications données par les différents intervenants

Les hostilités ont débuté la semaine dernière. Et à en croire les maîtres d'œuvre présents au côté des autorités communales et villageoises lors de cette soirée instructive, ce chantier n'est pas des moindres. Prévue en quatre étapes, la mise en œuvre du projet remanié en juin dernier va donc concerner toute la tête du lac.

«Le chantier du siècle»

De la réfection de la chaussée en passant par l'installation d'un nouvel éclairage le long de la route et des quais, sans oublier la modification de l'intersection du Mollendruz (avec une priorité inversée) et la sécurisation du carrefour de la gare, c'est d'un bout à l'autre du village que le paysage routier et piétonnier va être modifié en profondeur. Augmentations des places de parc, déplacement des arrêts de bus, délimitations des zones avec la pose d'un aggloméré spécifique, création d'espaces verts et aménagements d'aires de détente viendront compléter ce remaniement général.

A cela s'ajoute la mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires, aspect qui concerne en premier lieu les propriétaires des bâtiments situés en bordure de rue. Si le collecteur principal d'eaux usées ne nécessite aucune réfection, le contrôle du séparatif a montré que beaucoup de chenaux devront être raccordés à la conduite d'eau claire.

En ce qui concerne l'eau potable, le Village du Pont est propriétaire de la conduite qui traverse toute l'agglomération. Cette canalisation, qui sert également à la défense incendie, devra être entièrement renouvelée, et ce, en coordination avec la réfection de la chaussée. Le Conseil Administratif prévoit du reste l'adoption d'un pré-

avis lié à ces travaux par le Conseil Général d'ici la fin de l'année.

Déroulement des travaux

Sur le plan administratif, les différentes étapes du projet se sont officiellement terminées en décembre dernier avec la fin de la mise à l'enquête publique. Deux mois plus tard, la Municipalité, privilégiant le dialogue, a fini par trouver un terrain d'entente avec les trois opposants qui s'étaient manifestés dans les délais. En mars, une solution définitive était arrêtée et les travaux lancés au début avril.

Choses qui ont été rappelées par Gabriel Gay, syndic de L'Abbaye, dans un court historique présenté en préambule aux quelque soixante habitants ayant fait le déplacement pour cette séance d'information. Non sans avoir remémoré les objectifs généraux visés par ce relookage en profondeur. A savoir, l'amélioration de la sécurité des usagers routiers et des piétons comme de l'offre touristique par l'élargissement des trottoirs (concept de rade) ainsi que l'augmentation de la capacité d'accueil le long du quai par l'ajout de places de parcs.

Ceci fait, ce fut au tour de Nicolas Richard, du bureau d'ingénieurs Thorens SA, de parler de l'avenir et principalement du planning des travaux. Sans pouvoir mentionner précisément le terme définitif de cet important chantier, ce dernier a cependant éclairé les villageois sur le cahier des charges fourni à l'entreprise de travaux publics mandatée ainsi que sur les diverses étapes prévues.

Si l'on s'en réfère aux principes généraux de mise en œuvre, il est prévu de conserver une circulation, limitée à 30 km/h, dans les deux sens, et ce, durant toute la durée du chantier. A cela s'ajoutent des interdictions de parcage bien définies en fonction de l'avancement du chantier.

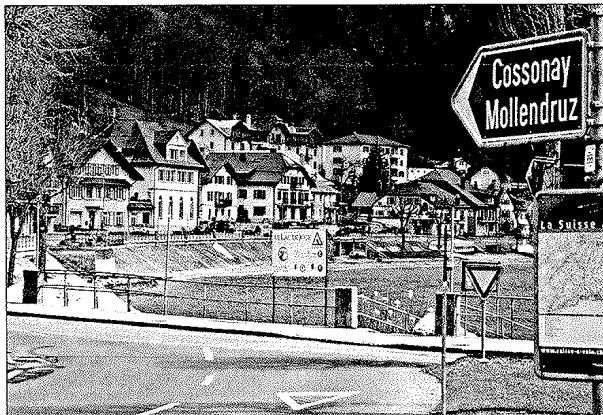
Les équipes en charge du travail seront au nombre de trois. Fouilles et pose des conduites seront ainsi effectuées en parallèle du bétonnage (terrasses et murets) et de la réfection du trottoir. Par ailleurs, dans cette agitation générale, les nécessaires vacances des ouvriers (et des riverains...) sont prévues du 31 juillet au 18 août.

Une permanence au service des habitants

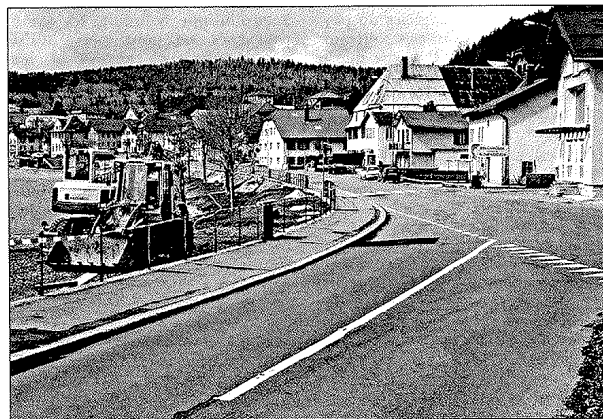
Soucieux de garder le contact avec la population, le bureau Thorens SA a décidé d'ouvrir une annexe provisoire à la rue des Ecoles 2 et d'y assurer une permanence régulière d'une à deux heures par jour. Un préposé se tiendra aussi à disposition des habitants à l'issue des réunions de chantier prévues tous les mercredis en début d'après-midi.

Une réfection de cette ampleur devant inévitablement susciter quelques interrogations et demandes de renseignements, les gens directement concernés sauront dès lors où s'adresser. Quant aux autres résidents de la Saint-Trop combière, gageons qu'ils auront à cœur de prendre leur mal en patience. Le jeu en vaut largement la chandelle.

A.C.



Le carrefour de la gare sera sécurisé...



... et la priorité inversée à l'intersection du Mollendruz